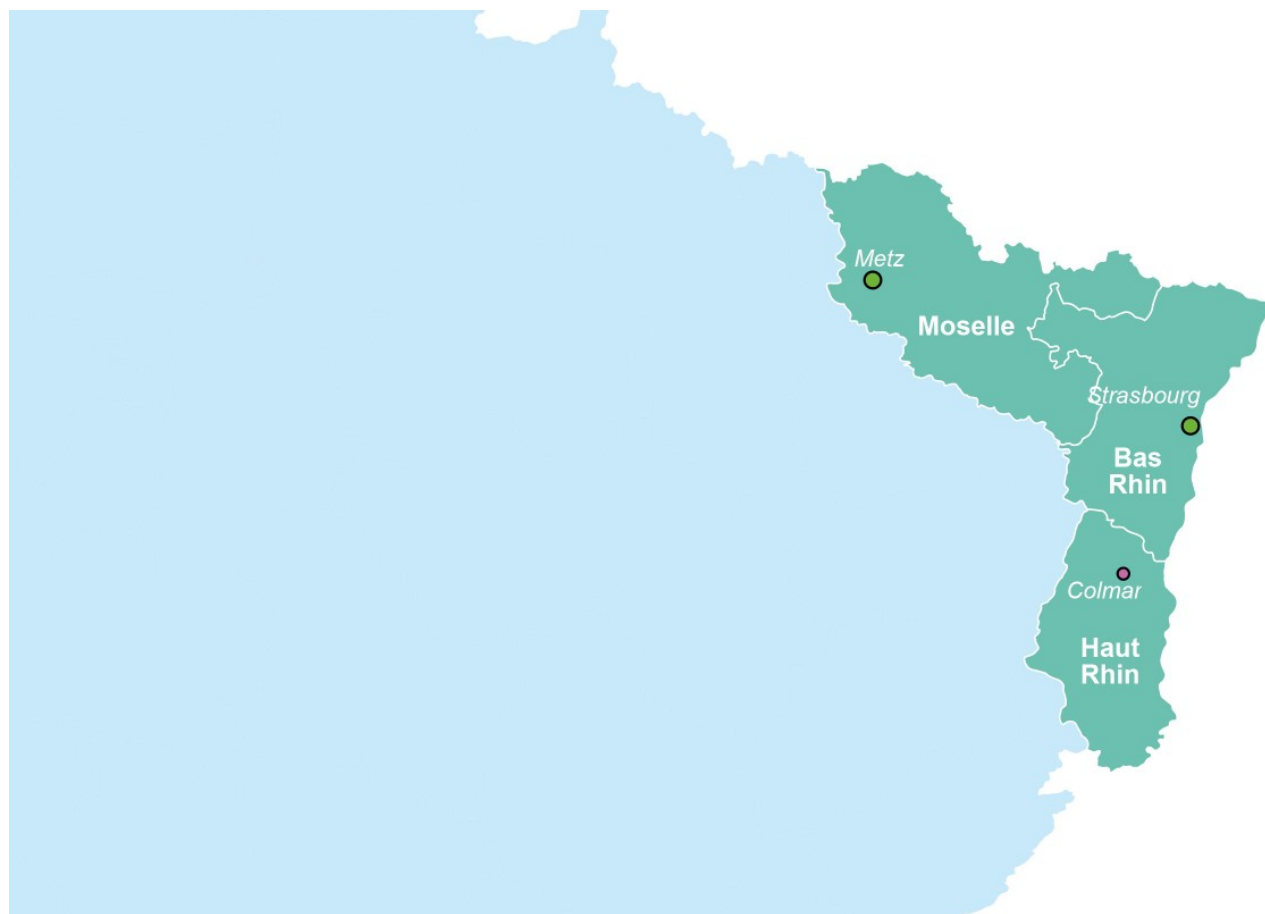


Alsace-Moselle: appel pour la fin de l'enseignement religieux obligatoire à l'école

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 5 avril 2016



Un collectif d'organisations laïques et des instances éducatives ont réclamé mardi la fin de l'enseignement religieux obligatoire à l'école en Alsace-Moselle. Le régime scolaire en Alsace et Moselle a toujours pour socle la loi Falloux de 1850, qui prévoit que l'enseignement primaire comprend l'instruction religieuse des quatre cultes reconnus par le régime concordataire alsacien-mosellan (catholique, luthérien, réformé et israélite).

L'enseignement religieux en Alsace-Moselle, régi par le concordat et non par la séparation des Eglises et l'Etat, ne serait pas conforme à trois principes constitutionnels (la liberté de conscience, la neutralité et l'égalité), selon les signataires d'un appel lancé par le collectif d'organisations laïques de ces trois départements.

"Le droit à l'égalité est bafoué à l'école élémentaire où l'heure de religion est incluse

dans l'horaire obligatoire de 24 heures"

les élèves "sont ainsi privés de 180 heures de cours durant leur scolarité primaire"

Cet appel a été présenté lors d'une conférence à la fédération de parents d'élèves [FCPE](#).
Figurent parmi les signataires la présidente de la FCPE **Liliane Moyano**, la secrétaire générale de la FSU **Bernadette Groison**, la présidente de la LDH **Françoise Dumont**, le secrétaire général de l'Unsa éducation **Laurent Escure**, le président de la Ligue de l'Enseignement **Jean-Michel Ducompte**, ou encore le professeur des sciences de l'éducation **Philippe Meirieu**.

Ce n'est pas un appel en l'air : en mai 2015, l'Observatoire de la laïcité, rattaché au Premier ministre, avait proposé que les élèves ne souhaitant pas suivre les cours de religion ne soient plus tenus de demander une dispense comme c'est le cas actuellement, et que les autres au contraire s'y inscrivent.

Comment vont réagir les évêques locaux ?